

## DECISION DU PRESIDENT.CA 0110-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;  
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;  
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;  
Vu la délibération CA021-2016 du 29 février 2016, portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président.

**Objet de la décision** Demande d'adhésion de la Présidence

**Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :**

1. d'approuver la demande d'adhésion de la Présidence à l'Alliance des Universités de Recherche et de Formation (AUREF).

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

**A Angers, le 16 novembre 2018**



Par délégation et pour signature,  
Le Directeur Général des Services  
**Olivier HUISMAN**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **16 novembre 2018**

<i>Date de validation par le conseil de la composante ou du service commun.:/</i>	<i>Nom de la composante, du service commun ou de la direction : Présidence</i>			
<i>Date de validation par la DAF : /</i>	<i>Nom de la structure : /</i>			
<b>Nom de l'association ou de la société savante</b>	<b>Montant</b>	<b>Centre financier</b>	<b>Observations</b>	<b>Date compte rendu CA</b>
Adhésion à l'Alliance des Universités de Recherche et de Formation (AUREF)	1000		2018/2019	



## Appel à cotisation

Association : AUREF  
Adresse : 27, rue Marcoz – 73000-CHAMBERY  
Tél. : 04 79 44 60 09

Madame, Monsieur, cher.e collègue,

L'Alliance des Universités de Recherche Et de Formation (AUREF) s'est constituée sous forme d'association en 2017. Nous vous remercions d'avoir participé à nos différentes activités (propositions et signature de textes, réunions mensuelles, colloques AUREF). En raison d'un retard lié aux formalités de dépôt des statuts et d'ouverture du compte, nous appelons seulement aujourd'hui la cotisation 2017-2018 d'un montant de 1 000 €.

Démarrant bientôt la prochaine année universitaire, nous appelons simultanément la cotisation 2018/2019 pour un même montant de 1 000 €.

Au titre de ces deux années, nous vous remercions d'adresser votre règlement de 2 000 € avant le 30 septembre 2018 au trésorier de notre association, Denis Varaschin, à l'adresse susmentionnée.

Dans cette attente, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, cher.e collègue, nos très cordiales salutations.

Christine GANGLOFF-ZIEGLER  
Présidente

PJ : - RIB – IBAN de l'AUREF  
- Factures 2017-2018 et 2018-2019



## Appel à cotisation 2017-2018

FACTURE

Cotisation 2017-2018 : 1 000 € net

Fait à Chambéry, le 24/07/2018



## Appel à cotisation 2018-2019

FACTURE

Cotisation 2018-2019 : 1 000 € net

Fait à Chambéry, le 24/07/2018

**CREDIT AGRICOLE  
DES SAVOIE**

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN**

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
<b>RIB FRANCE</b>	18106	00810	96754069306	93
<b>IBAN ETRANGER</b>	FR76 1810 6008 1096 7540 6930 693			<b>BIC</b> AGRIFRPP881
<b>Domiciliation</b>	<b>Nom et adresse du titulaire</b>			
CHAMBERY CHATEAU (00810)	ASSOC. AUREF			
<b>Tél :</b> 0479446009	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC 27 RUE MARCOZ  73000 CHAMBERY			

FILVERT :  
0 825 826 512 \*

INTERNET :  
[www.ca-des-savoie.fr](http://www.ca-des-savoie.fr) \*

INTERNET MOBILE :  
[ca-mobile.com](http://ca-mobile.com) \*

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à Annecy - PAE Les Glaisins - 4, avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy Cedex 9 et le siège administratif est à Chambéry - Avenue de la Motte Servolex - 73024 Chambéry Cedex - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z  
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 022 417 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)  
Téléphone 04 50 64 71 71 - Télécopie 04 50 64 71 29 - Télex 385319

\* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom

**CREDIT AGRICOLE  
DES SAVOIE**

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN**

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
<b>RIB FRANCE</b>	18106	00810	96754069306	93
<b>IBAN ETRANGER</b>	FR76 1810 6008 1096 7540 6930 693			<b>BIC</b> AGRIFRPP881
<b>Domiciliation</b>	<b>Nom et adresse du titulaire</b>			
CHAMBERY CHATEAU (00810)	ASSOC. AUREF			
<b>Tél :</b> 0479446009	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC 27 RUE MARCOZ  73000 CHAMBERY			

FILVERT :  
0 825 826 512 \*

INTERNET :  
[www.ca-des-savoie.fr](http://www.ca-des-savoie.fr) \*

INTERNET MOBILE :  
[ca-mobile.com](http://ca-mobile.com) \*

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à Annecy - PAE Les Glaisins - 4, avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy Cedex 9 et le siège administratif est à Chambéry - Avenue de la Motte Servolex - 73024 Chambéry Cedex - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z  
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 022 417 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)  
Téléphone 04 50 64 71 71 - Télécopie 04 50 64 71 29 - Télex 385319

\* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom